

PAT de la communauté d'agglomération Dracénie Provence Agglomération

PAT de la Dracénie

Date de la dernière actualisation : 12/05/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2022
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2025

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Var

La Dracénie est caractérisée par une très faible autonomie alimentaire (estimée à 4 %). En dehors de l'élevage à dominante pastorale, la production alimentaire est peu développée. Le manque de terres agricoles couplé à une forte pression foncière et au manque de ressource en eau d'irrigation ainsi que la concurrence avec la viticulture bien présente explique ce constat. Parallèlement, encore plus qu'au niveau national l'enjeu lié à la transmission des exploitations agricoles est également important. Même si l'on note une légère augmentation des installations, ces dernières restent fragiles. L'agriculture biologique est en forte progression (x3 en 10 ans), bien développée sur la filière maraichage où plus d'un maraicher sur 2 est en AB mais beaucoup moins répandu sur la filière élevage. Par ailleurs, le réseau de commercialisation en circuit court est bien développé (AMAP, marché locaux, magasin de producteurs) et répondant à une demande forte en produits locaux et de qualité du grand public.

Concernant le service de restauration des cantines scolaires, en 2022, seuls 5 établissements soit 16 % atteignent les objectifs EGALIM. Bien qu'un certain nombre d'initiatives aient été identifiées, le diagnostic et l'atelier de travail ont mis en évidence des enjeux en matière d'organisation général, d'approvisionnement (bio et local), de lutte contre le gaspillage alimentaire (formalisation de plan d'action), d'éducation à l'alimentation durable coordonnés.

Du côté des publics précaires, plus de 8 000 ménages (16%) vivent sous le seuil de pauvreté et 30 000 personnes ont été accueillies en 2022 par les associations d'aide alimentaire locales en

Dracénie. Le travail collaboratif a mis en évidence de réelles difficultés d'accès à l'aide alimentaire pour les bénéficiaires, des problèmes d'approvisionnement quantitatifs et qualitatifs en denrées qui devient problématiques avec l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires, une nécessité de renforcer le travail collaboratif entre associations et de modifier l'aide alimentaire en développant la capacité d'agir des bénéficiaires ainsi que l'éducation à une alimentation durable en lien avec le volet santé.

Chiffres clés du territoire



Contexte

110 632 habitants

23 communes

119,98 habitants/km²

922,05km² de communes

653,13 ha artificialisés

3,50 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

16% de taux de pauvreté

11,06% de chômage

20 720€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

17 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,18 associations par 10 km²

0,15 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

23 329,97 hectares de SAU

25,30% de SAU

dont 8,53% de SAU en bio

dont 1,09% de légumineuses

dont 4,69% de prairies permanentes



Structures agricoles

535 exploitations

121 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **inférieur à 10 mg** par litre d'eau

495 593,33m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 45,68% depuis 5 ans

19,19 de haie/ha de SAU



Distribution

192 enseignes de distribution

dont 28 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

558 emplois dans la transformation

+27,11% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

54 restaurants collectifs sur le territoire
dont 24 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL PAT de la Dracénie

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › COALIM (DRAAF, Région, ARS, DREAL, DREETS, ADEME)
- › Conseil Départemental du Var
- › 7 EPCI voisins
- › Education Nationale
- › Agence de l'eau

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture du Var
- › SAFER
- › AGRIBIOVAR
- › ADEAR
- › CERPAM
- › Société du Canal de Provence
- › Terre de Liens

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
- › Chambre des métiers et de l'artisanat Régionale
- › Chambre d'agriculture du Var

Acteurs de la restauration collective

- › Conseil Départemental du Var (cantines collèges)
- › Maires des 23 communes (cantines primaire et maternelles)
- › Conseil Régional Région Sud (cantines lycées)

Acteurs de la restauration commerciale

- › Chambre des métiers et de l'artisanat Régionale
- › Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
- › Chambre d'agriculture du Var
- › Chambre des métiers et de l'artisanat Régionale

Représentants des consommateurs

- › Conseil de développement de la Dracénie

Acteurs de la santé

- › MSA
- › CPAM

Acteurs du social

- › CAF
- › Conseil Départemental du Var
- › DDETS

Acteurs environnementaux

- › COLIBRI 83
- › Syndicat Mixte de l'Argens
- › Parc Naturel Régional du Verdon

Autres

- › AUDAT.VAR

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › AGRICAMPUS (Lycée agricole des Arcs sur Argens)

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › SCIC AGRIBIO PROVENCE
- › LOU FIGOUN
- › Natur'Halles
- › Association des éleveurs de Canjuers

Acteurs de la restauration collective

- › 33 cantines scolaires (communes, collèges, lycées)

Acteurs de la distribution alimentaire

- › GMS du territoire proposant des ramasses pour les associations d'aide alimentaire

Représentants des consommateurs

- › 6 AMAP

Acteurs du social

- › 18 CCAS des communes,
- › 12 associations d'aide alimentaire
- › 3 centres socio-culturels (La Fabrique, CSC de Draguignan, Association familles rurales à Bargemon)

Acteurs environnementaux

- › ONF
- › Gestionnaires Natura 2000
- › Réserve Naturelle Nationale des Maures

Les objectifs stratégiques du projet

1 – SOUTENIR ET DEVELOPPER UNE AGRICULTURE VIVRIERE DURABLE

Objectifs à 10 ans :

- *Doubler la surface de production alimentaire*
- *Atteindre 50 % d'exploitations vivrières en agriculture biologique*

1.1 - Préserver et valoriser les espaces agricoles de la Dracénie

- Agir sur la préservation du patrimoine foncier agricole de la Dracénie (documents d'urbanisme, veille foncière, lutte contre le détournement d'usage)
- Valoriser de manière opérationnelle les espaces agricoles stratégiques (foncier public, espaces agricoles à enjeu alimentaire privés, sécurisation des parcours d'élevage)

1.2 – Soutenir le développement d'activités agricole durables à vocation alimentaire

- Agir en faveur de l'installation agricole de préférence bio sur des filières alimentaires : Susciter des vocations, articuler les dispositifs d'installation, accompagner les projets d'installation
- Agir en faveur des acteurs économiques des filières alimentaires en soutenant des projets collectifs (diversification, filières émergentes, outils de transformation ou de commercialisation) et en assurant la promotion des productions locales

1.3 – Inciter à la transition écologique du système agricole

- Agir en faveur de l'eau agricole par la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie à l'échelle du territoire et par la promotion des pratiques économes en eau
- Favoriser des pratiques agricoles durables en soutenant et développant l'agriculture biologique (installation, accompagnement) mais aussi d'autres outils vertueux(travail du sol notamment)

2 – FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINE ET DE QUALITE AUPRES DU JEUNE PUBLIC EN ACCOMPAGNANT LES CANTINES SCOLAIRES VERS DES PRATIQUES DURABLES

2.1 - Agir collectivement via un réseau des cantines scolaires

- Informer et accompagner collectivement les cantines scolaires au regard de la loi Egalim / AGECE
- Informer et accompagner collectivement les cantines scolaires en faveur d'une alimentation locale, durable, pour tous, et un accès à l'éducation au goût

2.2 - Agir individuellement auprès des cantines scolaires

- Accompagner individuellement une ou plusieurs cantines sur des opérations pilotes novatrices

2.3 - Mutualiser les équipements

- Suivre les démarches initiées, identifier les potentiels et opportunités de mutualisation.

3 – FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine et de qualité AUPRES DES PUBLICS PRECAIRES

3.1 - Agir collectivement via un réseau des acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire

- Informer et former les acteurs
- Favoriser le partage de connaissances et d'expériences
- Identifier les pistes de collaborations possibles

4– POURSUIVRE LA DEMARCHE TRANSVERSALE, COLLECTIVE ET CONCERTEE

4.1 - Développer le lien entre santé et alimentation

- Identifier les acteurs et actions existantes (jeune public, précaires, tout public)
- Communiquer / sensibiliser /informer en complément de l'existant

4.2 - Faire vivre la démarche PAT

- Poursuivre l'animation des instances
- Veiller à la transversalité des politiques publiques et la mise en lien des acteurs (documents cadre / outils partagés)
- Assurer une veille
- Définir et mettre en place un plan de communication cohérent en complémentarité et cohérence avec les actions existantes

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Elaboration et mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation à l'alimentation durable auprès des scolaires	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Développement des outils de communication au service de la visibilité de l'offre alimentaire durable auprès du grand public	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Elaboration et mise en oeuvre d'un programme de sensibilisation sur le lien alimentation santé	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	AGIR COLLECTIVEMENT VIA LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	ETABLIR UNE STRATEGIE D'ACCES A L'EAU BRUTE POUR L'AGRICULTURE A L'ECHELLE DE LA DRACENIE	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	METTRE EN OEUVRE LES PREMIERES ACTIONS INTEGRANT CETTE STRATEGIE D'ACCES A L'EAU D'IRRIGATION	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	PROMOUVOIR LES PRATIQUES AGRICOLES ECONOMES EN EAU	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE VIA UN APPUI TECHNIQUE DEDIE	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	ACCOMPAGNER LA DIFFUSION D'AUTRES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES NOTAMMENT VIA L'ACCULTURATION AU TRAVAIL DU SOL	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	MISE EN PLACE ET ANIMATION D'UN RESEAU DES CANTINES SCOLAIRES	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	MOBILISER LES ESPACES AGRICOLES A ENJEU ALIMENTAIRE PRIVES	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	VALORISER LE FONCIER AGRICOLE A POTENTIEL ALIMENTAIRE PUBLIC	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	MISE EN VALEUR, SUIVI ET CONSOLIDATION DE L'INSTALLATION DU MARAICHER SUR TERRAIN PROPRIETE DPVa (site Basses Cognasses aux Arcs sur Argens)	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

ous construisons la méthode d'évaluation du Pat de DPVA en nous appuyant sur plusieurs méthodes existantes. Il est prévu une évaluation en trois étapes : De renseigner annuellement le tableau de suivi des actions, avec pour chaque action : moyens mobilisés, indicateurs de réalisation, de participation, partenariats. Les forces, faiblesses et perspectives pour l'année suivante. Les indicateurs de la SNANC seront, pour l'essentiel, renseignés à cette étape. Ce travail sera réalisé en interne, par le chargé de mission. Un bilan sera présenté annuellement au comité de pilotage. D'évaluer à mi-parcours et en fin de programme, 1- le projet dans sa globalité : Les objectifs que l'on s'était fixés répondent-ils toujours aux enjeux ? Les actions répondent-elles toujours aux objectifs ? Certaines doivent-elles évoluer ? Pour ce faire, le « chemin des changements » mis en place par SYALINNOV pourra être utilisé. Les moyens (humains et financiers) mis en œuvre sont-ils adaptés ? La gouvernance doit-elle être adaptée ? Cette évaluation sera réalisée avec les élus et partenaires privilégiés de la communauté d'agglomération. Elle sera présentée dans le cadre d'un comité de pilotage. 2. L'impact de quelques actions phares du projet sur la durabilité du système alimentaire. Pour ce faire, nous pourrons utiliser la rosace de la méthode SYALLINNOV qui permet de questionner chacune des actions sous le prisme de ses impacts sociaux (emplois, qualité des produits...), cognitifs (changement de pratiques), politiques (nouvelles initiatives), économiques (revenus des producteurs, durabilité des exploitations) et géographique (distances parcourues...). Cette évaluation des impacts de quelques actions phares sera réalisée avec les partenaires et/ou bénéficiaires des actions à travers des ateliers / des questionnaires. Elle sera présentée dans le cadre d'un comité de pilotage.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Il n'existe à ce jour pas de PAT à l'échelle du département du Var ni de PAT porté respectivement par des communes de l'agglomération bien que certaines aient des initiatives intéressantes. En revanche, la mise en place d'un réseau des PAT à l'échelle du département du Var a facilité un certain nombre de coopération inter-PAT telles que :

- avec le PAT du Golf de Saint Tropez : un accompagnement conjoint à la transmission d'une exploitation maraîchère limitrophe des 2 agglomérations produisant ses légumes sur DPVa mais dont le circuit de commercialisation est tourné vers le Golf de St Tropez

- avec le PAT du Pays de Fayence : Dans le cadre du GAL LEADER Dracénie/ Pays de Fayence :

- * le développement du projet « Les débats du goût : création d'un média et d'une émission itinérante » pour / par » des collégiens et modélisation d'un réseau de coopération autour des initiatives d'éducation à l'alimentation durable en Pays de Fayence et Dracénie /

- *La participation également à l'évènement graine d'avenir du PAT du Pays de Fayence

Par ailleurs DPVa participe autant que possible aux Comités de Pilotages de PAT voisins afin d'assurer la cohérence des actions et initiatives et s'inspirer également des dynamiques en place. Réciproquement DPVa invite systématiquement les PAT portés par les EPCI voisins aux Comités de Pilotage, EPCI qui y sont bien représentés

A noter que l'existence des rencontres mensuelles du réseau des PAT Varois facilite grandement les échanges d'information, retour d'expérience, documents, etc.

Coopération interterritoriale

Oui

Coopération interterritoriale avec la Communauté de Commune Lac et Gorges du Verdon pour le suivi de l'étude d'opportunité d'exploitation d'une cuisine centrale de proximité existante à La Martre pour la valorisation des productions agricoles locales et l'émergence de circuits courts ». Cette étude concerne potentiellement 10 communes de DPVa

PAT membre des réseaux

- › Réseau régional des PAT de la Région Sud

- › Réseau départemental des PAT du Var

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

- › Le fonds de soutien à l'investissement local et les dotations d'équipement des territoires ruraux

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Caroline Bailly

04 83 08 30 16

caroline.bailly@dracenie.com

Direction du développement économique

Chargée de mission PAT

Square Mozart - CS 90129

83004 DRAGUIGNAN CEDEX

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)